

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2016

30 mars 2017



	<p>L'ABSU-CEP est certifiée</p> <p>ISO 9001 : 2015</p>	
---	--	---

SIGLES ET ACRONYMES

ABSU-CEP	: Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste
ABETIC	: Agence Béninoise des Technologies de l'Information et de la Communication
ADN	: Agence du Numérique
ARCEP	: Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste
CCAI	: Chargé de Contrôle et Audit Interne
CEP	: Communications Electroniques et la Poste
CN	: Conseil du Numérique
CNO	: Conseil National d'Orientation
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DAF	: Direction des Affaires Financières
DARH	: Direction de l'Administration et des Ressources Humaines
DESE	: Direction des Etudes et du Suivi-Evaluation
DT	: Direction Technique
DGCEP	: Direction Générale des Communications Electroniques et de la Poste
DGENP	: Direction Générale de l'Economie Numérique et de la Poste
FAI	: Fournisseur d'Accès Internet
LPB-SA	: La Poste du Bénin Société Anonyme
MENC	: Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UIT	: Union Internationale des Télécommunications
UPU	: Union Postale Universelle
VSAT	: Very Small Aperture Terminal
WIMAX	: Worldwide Interoperability for Microwave Access

Liste des tableaux et images

<i>Tableau n°1 : Tenue des sessions du CNO au cours de l'année 2016</i>	<i>7</i>
<i>Tableau n°2 : Répartition du personnel par catégorie et par sexe</i>	<i>8</i>
<i>Tableau n°3 : Formations organisées au profit du personnel de l'Agence en 2016</i>	<i>9</i>
<i>Tableau n° 4 : Séminaires et ateliers régionaux et internationaux de 2016 sur financement de l'ABSU-CEP</i>	<i>11</i>
<i>Tableau n°5 : Récapitulatif de mobilisation des ressources prévisionnelles au 31/12/2016... 14</i>	
<i>Tableau n°6 : Contribution des opérateurs au fonds de service universel (millions de FCFA) au titre de 2016.....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau N°7: Exécution du budget exercice 2016 de l'ABSU-CEP (en attendant les travaux du Commissariat aux Comptes).....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau n° 8 : Appui apporté à ACE-GIE par l'Agence.....</i>	<i>17</i>
<i>Tableau N°9 : Quelques indicateurs SMQ de l'ABSU-CEP.....</i>	<i>18</i>
<i>Images 3 et 4 : Lancement de subvention de 1000 kits par le MENC.....</i>	<i>23</i>
<i>Images 5 et 6 : Inauguration des centres d'accès communautaire aux TIC.....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau N°10 : Synthèse des différentes activités de l'Agence en 2016</i>	<i>25</i>
<i>Tableau N°11 : Accès universel à l'internet haut débit</i>	<i>27</i>
<i>Tableau N°12 : Service universel postal</i>	<i>28</i>
<i>Tableau N°13 : Les missions de suivi des projets</i>	<i>29</i>
<i>Tableau N°14 : Evolution des indicateurs de résultats 2015-2016.....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 15 : Tableau ressources- emplois 2017</i>	<i>32</i>

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES	1
Liste des tableaux et images	2
Introduction	4
CHAPITRE 1 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ABSU-CEP	6
1.1. Organisation de l'ABSU-CEP	6
1.1.1. Conseil National d'Orientation	6
1.1.2. Direction Générale	7
1.2. Fonctionnement de l'ABSU-CEP	7
1.2.1. Conseil National d'Orientation	7
1.2.2. Direction Générale	8
1.2.3. Ressources Humaines de l'ABSU-CEP	8
1.2.4. Ressources financières de l'Agence	13
1.2.4.1. Mobilisation des ressources financières	13
1.2.4.2. Gestion des ressources financières	15
1.2.4.3. Analyse des taux de réalisation du budget au 31/12/2016	16
1.2.4.4. Concours divers apportés par l'Agence en 2016	17
1.2.5. Système de Management de Qualité (SMQ) de l'ABSU-CEP	17
CHAPITRE 2 : ACTIVITES MENEES PAR L'ABSU-CEP EN 2016	21
2.1. Opérations de Service Universel	21
2.1.1. Etudes et consultations	21
2.1.2. Extension des réseaux téléphoniques	21
2.1.3. Accès aux services agricoles par les TIC	22
2.1.4. Service universel de l'internet	22
2.1.5. Généralisation des TIC dans l'éducation :	22
2.1.6. Mesures d'accompagnement :	23
2.1.7. Service universel postal :	23
2.2. Récapitulatif des différentes activités	25
2.3. Les indicateurs de résultats des projets mis en œuvre	29
CHAPITRE 3 : PREVISION BUDGETAIRE DE 2017	32
3.1. Prévision budgétaire de 2017	32
3.3. Les grandes actions prévues au titre de 2017	33
CHAPITRE 4 : DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS	34
4.1. Difficultés rencontrées	34
4.1.1. Difficultés internes	34
4.1.2. Difficultés externes :	34
4.2. Recommandations	35

Introduction

Le présent rapport d'activités qui couvre la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016 répond à l'obligation de reddition des comptes faite à l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP) à l'article 16 du décret N°2013-555 du 30 décembre 2013 portant sa création savoir : « L'ABSU-CEP produit, chaque année, au plus tard le 30 mars, un rapport d'activités. Ce rapport est communiqué au Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication et publié sur le site internet de l'ABSU-CEP ». Etabli par le Directeur Général de l'Agence, il rend compte de la mise en œuvre opérationnelle des activités programmées au titre de la première année du Programme d'Action du Gouvernement « Bénin Révélé » qui couvre la période 2016-2021. En effet, à la faveur du second tour de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, le Bénin a connu l'avènement d'un nouveau régime dirigé par le Président Patrice TALON. Pour mieux conduire sa politique, le gouvernement a élaboré et adopté un nouveau programme d'action dans lequel il est défini une nouvelle vision dans le secteur des TIC. A travers la stratégie INNOV 21 et la Déclaration de Politique Sectorielle dans le domaine du numérique, le Gouvernement du nouveau départ a affirmé sa forte volonté de « **Transformer le Bénin en la plateforme de services numériques de l'Afrique de l'ouest pour l'accélération de la croissance et l'inclusion sociale** ».

C'est dans ce nouveau contexte de réformes institutionnelles que l'Agence a mené les activités au cours de l'année 2016. Les objectifs qu'elle s'est fixée sont entre autres :

- Couvrir au moins 40 villages/localités des zones en déficit d'accès en téléphonie à travers la construction de 34 sites de téléphonie mobile;
- Créer au moins 3 points d'accès public à internet dans 3 communes dans les zones en déficit d'accès ;
- Faciliter l'accès à internet Haut Débit ;
- Généraliser l'usage du numérique par l'Education et la formation ;
- Mettre en place des services à valeur ajoutée dans les secteurs de la santé et de l'agriculture notamment le système d'information sur les marchés ruraux, la

plate-forme de services d'assistance en techniques culturelles, le système de diffusion d'alerte à la prévention des risques sanitaires en milieu rural ;

- Mettre en place une plate-forme de courrier hybride au profit de la Poste du Bénin SA ;
- Améliorer de façon continue les performances et la gouvernance de l'Agence.

Le rapport d'activités est structuré en trois (03) chapitres ainsi qu'il suit :

- Organisation et fonctionnement de l'ABSU-CEP ;
- Activités menées par l'ABSU-CEP au titre de 2016 ;
- Difficultés rencontrées et recommandations.

CHAPITRE 1 : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ABSU-CEP

L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP) est un Office d'Etat à caractère social, scientifique et culturel régi par la loi n°94-009 du 28 juillet 1994. La tutelle de l'ABSU-CEP est assurée par le Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication.

Les missions confiées à l'ABSU-CEP sont :

- élaborer les cahiers des charges des programmes de service universel des communications électroniques et de la poste ;
- assurer la mise en œuvre des programmes de service universel des communications électroniques et de la poste ;
- assurer le financement des programmes de service universel des communications électroniques et de la poste ;
- assurer la gestion des opérations d'investissement financées par l'Etat dans le domaine du service universel des communications électroniques et de la poste.

1.1. Organisation de l'ABSU-CEP

L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste comprend deux (02) organes que sont :

- Le Conseil National d'Orientation ;
- La Direction Générale

1.1.1. Conseil National d'Orientation

L'ABSU-CEP est administrée par un Conseil National d'Orientation comprenant douze (12) membres. Le Conseil National d'Orientation est composé comme suit :

- le Ministre de l'Economie Numérique et de la Communication ou son représentant qui assure la présidence ;
- le Ministre chargé du Plan et du Développement ou son représentant ;
- le Ministre chargé de la décentralisation ou son représentant ;
- un Représentant du Président de la République ;
- deux représentants des opérateurs GSM ;

- le Président de l'ARCEP qui assure la vice-présidence ;
- le Secrétaire Exécutif de l'ARCEP avec voix non délibérative
- un représentant des Fournisseurs d'Accès Internet ;
- un représentant des Associations des Consommateurs ;
- une personnalité indépendante ;
- un représentant du personnel.

1.1.2. Direction Générale

La Direction Générale est l'organe exécutif de l'ABSU-CEP. Elle est assurée par un Directeur Général nommé par décret pris en Conseil des Ministres pour un mandat d'une durée au moins égale à la durée du mandat des membres du CNO et renouvelable.

1.2. Fonctionnement de l'ABSU-CEP

1.2.1. Le Conseil National d'Orientation

Le Conseil National d'Orientation a tenu au cours de l'année 2016, deux sessions (02) ordinaires et trois (03) sessions extraordinaires. Le détail desdites sessions se présente dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : Tenue des sessions du CNO au cours de l'année 2016

N°	Type de session	Date	Observations
01	Session ordinaire	25/10/2016	Session consacrée à l'examen et adoption du budget 2017 et du PTA 2017
02	Session ordinaire	27/12/2016	Session consacrée à l'examen et adoption des états financiers et comptes de gestion 2014 et 2015 après le rapport du Commissaire aux Comptes
03	Session Extraordinaire	11/03/2016	Session consacrée à l'examen et adoption du document de Programme National de

N°	Type de session	Date	Observations
			Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste
04	Session Extraordinaire	25/08/2016	Session consacrée à l'examen et à l'adoption du collectif budgétaire 2016 suite aux amendements du Conseil Interministériel
05	Session extraordinaire	08/09/2016	Session consacrée à la réflexion sur une nouvelle dynamique de l'Agence et examen du cas de l'ancien DAF

1.2.2. Direction Générale

La Direction Générale de l'ABSU-CEP dispose de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour l'accomplissement de ses missions.

1.2.3. Ressources Humaines de l'ABSU-CEP

Le personnel de la Direction Générale est réparti par catégories comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition du personnel par catégorie et par sexe

Catégorie	Année											
	2015						2016					
	H	%	F	%	T	%	H	%	F	%	T	%
Cadre	15	83,33%	03	16,67%	18	78,26%	18	82,61%	4	17,39%	22	78,57%
Agent de maîtrise	00	00,00%	01	100%	1	04,35%	0	0	1	100%	1	3,57%
Agent d'exécution	04	100%	00	00%	4	17,39%	5	100%	0	0	5	17,86%
Total	19	82,61%	04	17,39%	23	100%	23	82,14%	5	17,86%	28	100%

Au 31 décembre 2016, l'effectif du personnel de la Direction Générale de l'ABSU-CEP est composé de 22 cadres (78,57 %), 01 agent de maîtrise (03,57%) et 05 agents d'exécution (17,86%) soit un total de 28 agents contre 23 en 2015 ce qui correspond à un accroissement de 17,85%. Cette augmentation du personnel se justifie par le renforcement des compétences de la Direction Générale aux fins de l'atteinte des objectifs de l'Agence. En effet, l'année 2016 étant la première année de mise en œuvre des actions phares dans le domaine de l'économie numérique, le renforcement des effectifs des directions techniques notamment la Direction des Etudes et du Suivi et Evaluation, et la Direction Technique en cadres de conception s'est avéré nécessaire pour permettre à l'ABSU-CEP d'être plus performante.

Dans le but de renforcer les capacités de son personnel afin qu'il puisse remplir efficacement ses fonctions, la Direction Générale a élaboré et mis en œuvre un plan de formation au titre de l'année 2016. Le point détaillé des différentes formations est présenté dans le tableau suivant :

Tableau n°3 : Formations organisées au profit du personnel de l'Agence en 2016

N°	Intitulé de la formation	Période	Nombre de participants	Observation
01	Devenir Auditeur Qualité Interne ISO 9001 :2015	18 au 20 janvier 2016	02	CSRH Ass/DARH
02	Devenir Auditeur Qualité Interne ISO 9001 :2015	02 au 04 mars 2016	02	CSTSR A/SP
03	Comprendre les évolutions de l'ISO 9001 :2015	22 au 25 mars 2016	02	CSSE CCAI
04	Savoir piloter vos processus et mesurer leur maturité suivant ISO 9004 (fournit les lignes directrices permettant à un organisme de réaliser des	28 au 31 mars 2016	03	DT DARH CCAI

N°	Intitulé de la formation	Période	Nombre de participants	Observation
	performances durables au moyen d'une approche de management par la qualité)			
05	Maturité et performance de l'organisation par l'intelligence des projets	15 au 30 septembre 2016	01	CSEAE
06	Prévention et gestion des réclamations et des litiges	04 au 22 juillet 2016	02	CSJ CSRH
07	Gestion des Partenariats Public-Privé	18 au 29 avril 2016	01	CPM
08	Santé et sécurité au travail : Améliorer la qualité de vie au travail	27 au 30 juillet 2016	02	DARH CCRP
09	Planification stratégique et cadre de résultat	05 au 16 septembre 2016	01	DESE
10	Savoir identifier les risques et opportunités dans votre organisme selon ISO 9001 : 2015	Du 15 au 19 août 2016	02	CSSE CCAI

Par ailleurs, la Direction Générale et le personnel ont participé à des séminaires et ateliers internationaux et régionaux en 2016. Ces séminaires-ateliers régionaux et internationaux sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau n° 4 : Séminaires et ateliers régionaux et internationaux de 2016 sur financement de l'ABSU-CEP

N°	Intitulé	Période et lieu	Participant pour l'Agence	Autres participants
01	Atelier UAT/UIT sur le renforcement des capacités dans le domaine des communications par satellites, la régulation de l'espace et les ressources spectrales	Du 06 au 11 février 2016 à Nairobi au Kenya	Chef Service Déploiement des Infrastructures	Directeur des Etudes et de la Recherche à la DGENP (ex-DGCEP)
02	Sessions du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle	Du 05 au 28 février 2016 à Berne en Suisse	Chef Service Affaires Postales	Chef service Développement Postal à la DGENP (ex-DGCEP)
03	9 ^{ème} édition de e-learning Africa 2016 et 10 ^{ème} édition de la Conférence Internationale sur les TIC pour le développement, l'éducation et la formation	Du 23 au 28 mai 2016 au Caire en Egypte	Directeur Technique	Secrétaire Générale du MENC
04	Visite d'échanges au	Du 12 au 16	Directeur des	- DG/CARDER-

N°	Intitulé	Période et lieu	Participant pour l'Agence	Autres participants
	Projet e-extension/ANADER	juillet 2016 à Abidjan en Côte d'Ivoire	Etudes et du Suivi et Evaluation	Atakora-Donga - DG/CARDER-Zou-Collines - Chef du Service des Relations avec les Usagers (MAEP) - Chef Service des Innovations et d'Appui au Conseil Agricole (MAEP) - Directeur de l'Informatique et du Préarchivage/MAEP
05	37 ^{ème} session de l'Assemblée des Parties (AP-37) de l'ITSO	Du 12 au 14 octobre 2016 à Washington DC		Directeur Général de l'Economie Numérique et de la Poste (ex-DGCEP)
06	Dialogue de haut niveau UIT/OMS sur la santé numérique	Du 20 au 27 mai 2016 à Genève		MENC DC/MENC
07	2 ^{ème} Conférence des Ministres des postes et 14 ^{ème} réunion des Ministres des TIC de la CEDEAO	Du 18 au 26 juin 2016 à Niamey au Niger	Directeur Général	
08	Congrès de l'UPU	Du 24		MENC

N°	Intitulé	Période et lieu	Participant pour l'Agence	Autres participants
		septembre au 09 octobre 2016 en Turquie		DAC/MENC
09	Atelier régional ouest africain sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la santé	Du 26 au 27 avril 2016 à Abuja au Nigéria (pris en charge par l'OMS et l'UIT)		Directeur de l'Informatique et du Préarchivage/Ministère Santé

1.2.4. Ressources financières de l'Agence

Les ressources financières de l'ABSU-CEP sont constituées essentiellement de la contribution au service universel des opérateurs de téléphonie mobile. Ces ressources permettent à l'ABSU-CEP de financer les opérations de service universel ainsi que ses dépenses de fonctionnement et d'investissements.

1.2.4.1. Mobilisation des ressources financières

Les ressources mobilisées par l'ABSU-CEP au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à un montant de dix milliards six cent soixante-dix-sept millions cinq cent seize mille cinq cent onze (10 677 516 511) francs CFA pour une prévision d'un montant de dix milliards sept cent quatre-vingt-treize millions quatre cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-quinze (10 793 448 295) francs FCA. Ceci traduit un taux de mobilisation de 98,93% au 31 décembre 2016. Cet important taux s'explique par la mise à disposition effective par l'ARCEP des ressources issues de la contribution des opérateurs de téléphonie mobile aux charges du service universel qui leur est imposée au titre de l'année 2015.

Le reliquat de subvention d'exploitation des exercices antérieurs est issu des gestions précédentes. Ledit reliquat a connu une baisse par rapport aux prévisions.

Des ressources non budgétisées ont été mobilisées à hauteur de vingt et un millions cinq cent quarante-cinq mille huit cent trente (21 545 830) francs CFA au 31 décembre 2016 et sont relatives aux revenus versés par les banques sur les comptes courants.

Tableau n°5 : récapitulatif de mobilisation des ressources prévisionnelles au 31/12/2016

Ressources	Montants prévus	Montant réalisés	Taux de réalisation
Quote part de la subvention d'exploitation rapportée aux investissements	378 700 000	30 914 667	8,16%
Reliquats subventions d'exploitation exercices précédents	8 506 541 851	8 439 914 171	99,22%
Subvention d'exploitation exercice courant	1 791 206 444	2 138 991 777	119,42%
Revenus versés par les banques sur compte courant	0	21 545 830	0,00%
Reprises de subvention d'investissement	117 000 000	46 150 066	39,44%
TOTAL	10 793 448 295	10 677 516 511	98,93%

Source : Direction Générale de l'ABSU-CEP

La contribution des différents opérateurs au fonds de service universel au titre l'année 2016 est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°6 : Contribution des opérateurs au fonds de service universel (millions de FCFA) au titre de 2016

Opérateurs	2016
SPACETEL-BENIN SA	1 441 822 913
ETISALAT BENIN SA	690 964 348
GLO MOBILE	113 197 332
Contribution Fournisseurs d'Accès Internet	
Contribution aux charges Accès Internet	1 621 702
Contribution Opérateurs Postaux	
Contribution DHL	451 345
TOTAL CONTRIBUTION	2 248 057 640

Source : Direction Générale de l'ABSU-CEP

1.2.4.2. Gestion des ressources financières

Le budget exercice 2016 de l'ABSU-CEP s'élève à un montant de Dix Milliards Sept Cent Quarante Vingt treize Millions Quatre Cent Quarante Huit Mille Deux Cent Quatre Vingt Quinze (10 793 448 295) FCFA.

En 2016, les dépenses effectuées au 31 décembre 2016 s'élèvent à Trois Milliards Huit Cent Six Millions Huit Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Sept Cent Cinquante Un (3.806.898.751) FCFA sur une prévision de Dix Milliards Sept Cent Quarante Vingt Treize Millions Quatre Cent Quarante Huit Mille Deux Cent Quatre Vingt Quinze (10 793 448 295) FCFA soit un taux d'exécution de 35,27%. Le détail de l'exécution de ce budget se présente dans le tableau suivant :

Tableau N°7: Exécution du budget exercice 2016 de l'ABSU-CEP (en attendant les travaux du Commissariat aux Comptes)

Rubrique	Montant prévu (FCFA)	Réalisation au 31/12/2016	Taux de réalisation
Opérations de service universel	9 155 435 543	2 675 905 427	29,23 %
Investissement	378 700 000	30 914 667	8,16%
Fonctionnement	1 259 313 000	1 100 078 657	87,36 %
Global	10 793 448 543	3 806 898 751	35,27%

Source : Direction Générale de l'ABSU-CEP

1.2.4.3. Analyse des taux de réalisation du budget au 31/12/2016

Les réalisations au 31/12/2016 des opérations du service universel est de FCFA 2 675 905 427 contre une prévision de FCFA 9 155 435 295 soit un taux de réalisation de 29,23%. Cela s'explique fondamentalement par la non-exécution des projets structurants en attendant de nouvelles orientations du Gouvernement contenues dans le PAG qui n'a été publié que le 16 décembre 2016.

Le taux de réalisation des investissements prévisionnels est de 8,16% au 31/12/2016. Ce faible taux de réalisation s'explique essentiellement par le fait qu'au 31 décembre 2016, la procédure d'acquisition du domaine n'a pas été lancée ainsi que celle relative à l'acquisition du matériel roulant pour défaut d'approbation du budget 2016 par le conseil des ministres.

Au total, il résulte de l'analyse du tableau qui précède que le taux global d'exécution du budget 2016 à fin décembre 2016 est faible. Ce faible taux de consommation des crédits s'explique essentiellement par la non consommation des crédits des opérations du service universel due surtout au défaut d'approbation du budget 2016 par le Conseil des Ministres dans l'attente de la mise en cohérence des actions de l'Agence avec le Programme d'Actions du Gouvernement dans le secteur.

1.2.4.4. Concours divers apportés par l'Agence en 2016

L'Agence Béninoise du Service Universel a apporté son appui à la mise en œuvre de la réglementation en matière de communication électronique et de la poste à travers des appuis ponctuels à la Direction Générale de l'Economie Numérique et de la Poste (DGENP) en charge de la réglementation.

Par ailleurs, un concours financier a été apporté à la mise en œuvre du Projet Africa Coast to Europe (ACE) d'atterrissage du 2^{ème} câble sous-marin. Le point de cet appui se présente dans le tableau suivant :

Tableau n° 8 : Appui apporté à ACE-GIE par l'Agence

Date	Libellé	Montant	Bénéficiaire
14/07/2016	Appui institutionnel	83 960 232	ACE GIE
Total			83 960 232

1.2.5. Système de Management de Qualité (SMQ) de l'ABSU-CEP

En septembre 2015, le Système de Management de Qualité (SMQ) mis en place par l'ABSU-CEP avait fait l'objet d'un audit initial par le Cabinet DEKRA Certification. Au terme de cet audit, l'ABSU-CEP a été déclarée certifiée ISO 9001 : 2008.

Dans sa vision de faire de l'Agence une institution forte et de référence et qui favorise le développement d'une économie numérique au Bénin, l'institution s'est engagée en 2016 dans le processus de certification à la norme ISO 9001 : 2015. A ce sujet l'Agence a revu sa politique globale de management en mettant en place une planification de son SMQ. Ce système a fait à nouveau l'objet de l'audit de surveillance N°1 suivant la norme ISO 9001 : 2015. Au terme de cet audit réalisé par le Cabinet DEKRA certification, l'ABSU-CEP a été déclarée certifiée ISO 9001 : 2015. Elle passe donc l'étape de la transition qui devrait durer trois (03) ans.

Le tableau ci-après présente quelques indicateurs SMQ de l'Agence, leur périodicité, les valeurs cibles ainsi que les valeurs atteintes à fin décembre 2016.

Tableau N°9 : Quelques indicateurs SMQ de l'ABSU-CEP

Définition	Périodicité	Valeur cible	Valeur réalisée à fin décembre 2016
Respect délai de tenu des sessions ordinaires du CNO relatives au budget	Annuelle	Au plus tard le 31 décembre de l'année N	Conforme (session tenue le 25/10/2016)
Respect délai de tenu des sessions ordinaires du CNO relatives aux états financiers et compte de gestion	Annuelle	Au plus tard le 15 mai N+1	Session tenue le 27/12/2016 en raison de la certification tardive des états financiers et des comptes de gestion par le Commissaire aux Comptes
Taux d'exécution physique du PTA	Trimestrielle	20% par trimestre soit 80% au 31/12	Conforme pour le trimestre 1 mais non conforme pour les autres en raison de non approbation du budget par le Conseil des Ministres
Taux d'exécution financière du PTA	Trimestrielle	18% par trimestre soit 72% au 31/12	Non conforme en raison de la non prise de nouveaux engagements du

			fait de la non approbation du budget par le Conseil des Ministres
Taux des actions soldées dans les délais	Trimestrielle	70%	95%
Respect délai de traitement des salaires	Mensuelle	Au plus tard le 20 du mois	15 du mois en moyenne
Respect délai d'évaluation du personnel	Annuelle	Au plus tard le 31 décembre de l'année N	Novembre 2016
Respect délai de traitement des factures fournisseurs à jour en 8 jours ouvrables (sur contrat)	Mensuelle	90%	100%
Conformité au délai d'élaboration des états de rapprochement bancaire	Mensuelle	Au plus tard le 05 du mois suivant	Conforme
Conformité délai de production du rapport annuel d'activités de l'Agence	Annuelle	Au plus tard le 30 mars de l'année N+1	Conforme
Respect délai disponibilité des rapports de contrôle en 3 jours	Mensuelle	100%	100%
Taux de missions de suivi/contrôle réalisé	Trimestrielle	80%	100%

Source : ABSU-CEP, 2016

Il ressort de l'analyse des indicateurs du système de management qualité de l'ABSU-CEP que les valeurs cibles sont atteintes au 31 décembre 2016. On conclut que le

Le système de management qualité de l'ABSU-CEP est conforme aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015.

CHAPITRE 2 : ACTIVITES MENEES PAR L'ABSU-CEP EN 2016

En sa session du 29 octobre 2015, le Conseil National d'Orientation a adopté le plan de travail annuel (PTA) et le budget 2016 de l'Agence. Lesdits documents ont été revus et approuvés à nouveau lors du collectif budgétaire au cours de la session du 25 Août 2016. Les grandes orientations de ce PTA et du budget 2016 revus se présentaient comme suit :

- la poursuite des activités de mise en œuvre des projets du service de téléphonie, d'internet et de la poste ;
- le recrutement du personnel complémentaire de l'Agence ;
- la poursuite de l'installation effective de l'Agence avec les moyens adéquats ;
- la mise en place d'une organisation pour réaliser les missions à elle dévolues dans un cadre de gouvernance approprié.

Il s'agit des activités liées aux opérations de service universel des communications électroniques et de la poste, le fonctionnement courant et les investissements.

2.1. Opérations de Service Universel

Les activités ci-dessous ont été réalisées dans le cadre des opérations de service universel au titre de l'exercice 2016.

2.1.1. Etudes et consultations

L'étude pour la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation du service universel des communications électroniques et de la poste a été achevée et validée.

2.1.2. Extension des réseaux téléphoniques

L'appel d'offre concernant la couverture des zones blanches a abouti à la signature, avec l'opérateur SPACETEL-Bénin (MTN), du contrat pour le démarrage de la couverture des zones blanches en téléphonie dans sept (07) communes rurales du Bénin (Glazoué, Dassa-Zoumé, Bantè, Savalou, Djidja, Ouèssè et Tchaourou) soit trente-quatre (34) sites couvrant quarante (40) localités au moins.

2.1.3. Accès aux services agricoles par les TIC

Il s'agit de la mise en œuvre des activités ci-après :

- appropriation et usage du téléphone portable (système d'information sur les marchés) dans les communes de Dassa-Zoumé, Kétou et Savè ;
- assistance aux agriculteurs via les TIC (Centre d'Appel) dans les communes de Bantè, Savalou, Djidja et Aplahoué ;
- mise en place d'un système d'alerte dans les communes de Bantè, Savalou, Djidja et Aplahoué afin de fournir aux populations des services d'alerte via des applications d'accès au service d'alerte pour la prévention des risques.

2.1.4. Service universel de l'internet

Le projet de création de points de présence internet collectif à N'Dali, Ouèssè et Agbangnizoun a été conduit à son terme.

2.1.5. Généralisation des TIC dans l'éducation :

Il s'agit de la mise en œuvre des activités ci-après :

- l'achèvement de l'installation de l'internet Wi-Fi dans les centres universitaires de Savè, Dassa-Zoumé, Savalou, Lokossa et Kétou ;
- l'inauguration des bibliothèques numériques au "SOS Village d'enfants" de Dassa-Zoumé, au CEG Gbéto dans la Commune de Zè et au CEG 1 de Bembèrèkè ;
- la subvention de 1000 kits (ordinateur portable, sacoche, modem de connexion et 1 an d'abonnement internet de 3 Go de données mensuelles) au profit de 282 inspecteurs du secondaire et lycéens ainsi que 611 étudiants en fin de formation dans les filières industrielles et techniques.



Images 1 et 2 : Inauguration des bibliothèques numériques



Images 3 et 4 : Lancement de subvention de 1000 kits par le MENC

2.1.6. Mesures d'accompagnement :

Il s'agit de la poursuite du projet entrepreneuriat des jeunes dans le domaine des TIC en partenariat avec le Fonds National de la Microfinance (FNM) et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Dans le cadre de ce projet, 100 jeunes entrepreneurs TIC avaient été sélectionnés et formés au montage de plan d'affaire TIC en 2015. La phase de financement prévu pour 2016 a connu des difficultés majeures en raison de l'incapacité des jeunes à fournir les garanties de financement exigées par les SFD partenaires. Aucun financement n'a pu être mis en place.

2.1.7. Service universel postal :

Dans le domaine du service universel postal, on peut noter :

- l'achèvement de la création de Centres d'Accès Communautaires aux TIC via le réseau postal à Ouaké et Azovè ;
- l'inauguration de quatre (04) Centres d'Accès Communautaires aux TIC via le réseau postal de Malanville, Glazoué, Ouaké et Azovè ;
- l'achèvement des phases 1 et 2 de la mise en place d'une plate-forme de traitement de courrier hybride pour la gestion des grands comptes au profit de La Poste du Bénin SA. La phase 3 étant en cours de finition.



Images 5 et 6 : Inauguration des centres d'accès communautaire aux TIC

2.2. Récapitulatif des différentes activités

Le tableau suivant renseigne sur ces activités.

Tableau N°10 : Synthèse des différentes activités de l'Agence en 2016

N°	Description des activités	Niveau de réalisation
01	Extension de la téléphonie dans les zones non desservies consiste à couvrir en réseau GSM à titre pilote, une quarantaine de villages/localités dans sept (07) communes. A travers ce projet, l'ABSU-CEP contribuera à desservi 7000 personnes en téléphonie mobile.	Le contrat de prestation est signé avec SPACETEL-Bénin (MTN). Les sites potentiels d'implantation des équipements ont été identifiés par l'opérateur et approuvés par l'ARCEP.
02	Appropriation de l'usage du téléphone portable par les femmes rurales dans les communes Dassa-Zoumé, Kétou et Savé a consisté à mettre en place un système d'information sur les prix des produits agricoles et de transformation accessibles aux femmes des Communes de Dassa-Zoumé, Kétou et Savé à travers le téléphone portable, en vue de contribuer à l'autonomisation et à l'émancipation des femmes rurales par le renforcement de leurs activités économiques. Au terme de la mise en œuvre de cette phase pilote, environ 500 femmes ont reçu des sms sur les prix des produits agricoles dans les marchés locaux.	Le projet a été clôturé le 28 septembre 2016 et la plate-forme OWODARA a été transférée au MAEP
03	Services d'assistance à distance aux agriculteurs et producteurs via les technologies de l'information et de la communication a consisté à l'installation d'un centre d'appel au	Le contrat de réalisation et de gestion du centre par le prestataire OCEANIC SARL est arrivé à terme le 28 décembre

N°	Description des activités	Niveau de réalisation
	<p>Centre Agricole Régional pour le Développement Rural (CARDER) Zou-Collines à Bohicon pour offrir des informations sur les techniques culturales agricoles aux agriculteurs des communes de Bantè, Savalou, Djidja et Aplahoué. La plate-forme installée est constituée d'un logiciel de base de données de connaissance sur les techniques culturales, de deux serveurs pour stocker les informations notamment un serveur de relai et un serveur de production.</p>	<p>2016. Une réunion de clôture du contrat a été tenue et le centre a été transféré au MAEP.</p>
04	<p>Services d'alerte pour la prévention des risques dans les zones rurales via les TIC consiste en la diffusion d'alerte à la prévention des risques sanitaires en milieu rural via SMS en vue d'assurer la protection des populations rurales, notamment au plan sanitaire (humain, animal, végétal, environnement).SINADEX SARL est le prestataire recruté 2015 pour la mise en place de la plate-forme dont les travaux ont été achevé en 2016..</p> <p>L'administration de la plate-forme se fait par un gestionnaire qui se charge d'envoyer des sms et/ou des messages vocaux à des relais via le serveur de l'application en cas de risques Ces derniers informent à leur tour les populations à travers des canaux appropriés (Radio locales, crieurs publics, élus locaux...).</p>	<p>La plate-forme est réalisée et mise en service</p>

Tableau N°11 : Accès universel à l'internet haut débit

N°	Description de l'activité	Niveau de réalisation
01	Mise en place d'un accès collectif wifi au profit des campus de Lokossa, Djougou et Kétou consiste à créer un point d'accès collectif à internet wifi au profit des étudiants des campus ci-dessus.	Sur les sites il a été déployé de la fibre optique ou du VSAT avec un débit de 2Mb/s à 4Mb/s.
02	Création de point de présence d'accès internet collectif dans les communes d'Agbangnizoun, Ouèssè et N'Dali consiste à mettre en place un point d'accès collectif à Internet dans chaque chef-lieu des 3 communes concernées, avec le développement des applications à valeur ajoutée dans trois secteurs (santé, éducation, protection sociale).	Le prestataire ALINK TELECOM recruté pour l'exécution du projet a installé trois cyber dans les communes et à connecter trois mairies et trois administrations déconcentrées (CPS Ouèssè, CSC Agbangnizoun et CEG N'Dali) au haut débit.
03	Subvention de 1000 kits au profit des lycées, étudiants et inspecteurs du secondaire consiste à doter les acteurs cités ci-dessus en ordinateurs et connexion internet subventionnés à 85% du montant ; les 15 % restant étant pris en charge par les bénéficiaires.	<p>Cette activité a été officiellement lancée par le MENC le 04 mai 2016.</p> <p>La distribution des kits s'est déroulée du 10 juin au 09 août 2016 dans 10 établissements du secondaire et 20 établissements de l'enseignement supérieur.</p>

Tableau N°12 : Service universel postal

Intitulé du projet	Phase1 : année 1	Phase 2 : année 2	Phase 3 : année3
<p>Mise en place d'une plate-forme courrier hybride au profit de la Poste du Bénin SA</p>	<p>Lors de cette phase, une seule ligne de production (Imprimante + Mise sous pli), en plus du noyau logiciel et des plateformes serveurs ont été installés. La Capacité de production d'un volume est d'au moins 100 000 envois (comme pic) par jour, en deux vacations de travail de 08 heures chacune. Un volume quotidien (en dehors du pic) de l'ordre de 50 000 envois à traiter en une seule vacation de 08 heures.</p>	<p>Au cours de cette phase, des équipements et logiciels additionnels ainsi que des services complémentaires ont été mis en place. la capacité de production du centre est restée inchangée.</p>	<p>Lors de cette phase, une redondance totale des plateformes va être mise en place. Avec cette phase, le centre aura les performances suivantes. Capacité de production d'un volume de 200 000 envois (comme pic) par jour, en deux vacations de travail de 08 heures chacune. Un volume quotidien (en dehors du pic) de l'ordre de 100 000 envois à traiter en une seule vacation de 08 heures.</p>

Au cours de l'année 2016, l'Agence a organisé des missions de suivi de terrain des différentes activités mises en œuvre. Ces différentes missions ont permis d'apprécier le degré d'utilisation par les bénéficiaires des infrastructures et services mis en place. Les différentes missions organisées sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau N°13 : Les missions de suivi des activités

N°	Projet	Période de la mission	Lieu
01	Appui à l'entrepreneuriat des jeunes dans le domaine des TIC	Du 24 au 28 mai 2016	Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Savè, Savalou et Azovè
02	Mise en place des centres d'accès communautaires aux TIC via le réseau postal	Du 12 au 16 juillet 2016	Malanville, Glazoué, Ouaké et Azovè
03	Création de point de présence internet collectif	Du 29 août au 1er septembre 2016	Agbangnizoun, Ouèssè et N'Dali

2.3. Les indicateurs de résultats des actions mises en œuvre

Plusieurs indicateurs ont été obtenus à partir de la mise en œuvre des activités en 2016. Les plus significatifs par activités sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau N°14 : Evolution des indicateurs de résultats 2015-2016

N°	Intitulé des projets	Indicateurs de produit (IP) / effets (IE)	Valeur de référence (2015)	Valeur 2016	Cible 2016	Taux de réalisation 2016	Observations
1	Déploiement de l'internet Haut et très Haut Débit	IE1.1. Population des zones blanches ayant accès à la téléphonie mobile suite au déploiement de téléphonie mobile	0	0	95 000	0%	
		IE1.2. Population ayant accès aux points de présence d'accès collectif internet	0	7 545	7 545	100%	
		IP1.1. Nombre de villages/localités blanches couvertes	0	0	40	0%	Pour 2016 le contrat est signé et les travaux sont en cours
		IP1.2. Nombre de chef-lieu de commune disposant d'un point d'accès collectif à internet	0	3	3	100%	
2	Généralisation de l'usage du numérique par l'éducation et la formation	IE.2.1. Nombre d'étudiants ayant un accès collectif à internet à travers le wifi	0	3241	3241	100%	Les sites universitaires réalisés sont Lokossa, Dassa-Zoumé, Savalou, Savè, Kétou
		IP2.1. Nombre d'apprenants (lycéens et étudiants) et d'inspecteurs du secondaire ayant bénéficié de kits (ordinateurs et connexion internet) subventionnés	0	893	1000	89,3%	Au titre de 2016, 176 lycéens et 106 inspecteurs du secondaire ont été subventionnés, 671 étudiants. En 2017 seuls les lycéens sont prévus

N°	Intitulé des projets	Indicateurs de produit (IP) / effets (IE)	Valeur de référence (2015)	Valeur 2016	Cible 2016	Taux de réalisation 2016	Observations
		IP2.2. Nombre de classes intelligentes réalisées dans les établissements primaires et secondaire	0	3	3	100%	
		IP.2.3. Nombre d'universités ayant bénéficié de l'installation d'un point d'accès collectif à internet à travers le wifi	0	5	6	83%	
3	Généralisation de l'usage de l'e-commerce	IE3.1. Nombre de courriers traités par la plateforme de courrier hybride	0	58 437	ND	-	L'année 2016 est marquée par la mise en place du centre de traitement de courrier hybride. La valeur réalisée correspond aux tests réalisés par LPB avec quelques clients
		IP3.2. Nombre de clients du courrier hybride	0	3	6	50%	
		IP3.3. Nombre de centre d'accès communautaires aux TIC via le réseau postal réalisé et fonctionnel	0	4	4	100%	

CHAPITRE 3 : PREVISION BUDGETAIRE DE 2017

3.1. Prévision budgétaire de 2017

Le budget exercice 2017, de l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP) s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de **Neuf Milliards Six Cent Quarante Deux Millions Trois Cent quarante Sept Mille Neuf Cent Trente Quatre (9.642.347.934) Francs CFA**. Il sera assuré essentiellement par les contributions provenant des opérateurs Télécom au titre de la taxe du service universel fixé à 1% du chiffre d'affaires hors charges d'interconnexion. Ce budget intègre les reprises de subvention d'investissement d'un montant de **Cent Dix Sept Millions (117.000.000) Francs CFA** qui sont des ressources calculées venant en annulation des dotations aux amortissements de l'exercice d'un montant de **Cent Dix Sept Millions (117.000.000) Francs CFA** constituant des charges calculées. Il ne s'agit ni de ressources à mobiliser ni des dépenses à effectuer.

Les grands agrégats du budget 2017 se présentent comme suit :

Tableau 15 : Tableau ressources- emplois 2017

Ressources	Montants	%	Emplois	Montants	%
Quote part de la subvention d'exploitation rapportée aux investissements	376 500 000	3,9 %	Dépenses d'investissements	376 500 000	3,9 %
			Dépenses des opérations du service universel	8 025 756 934	83,24 %
Reliquat subvention d'exploitation exercices antérieurs	6 986 549 544	72,46%	Dépenses de Fonctionnement	1 240 091 000	12,86 %
Subvention d'exploitation exercice courant	2 162 298 390	22,43 %	Variation de trésorerie	0	0%
Reprises de subvention d'investissement	117 000 000	1,21%			
TOTAL	9 642 347 934	100%	TOTAL	9 642 347 934	100%

3.2. Les grandes actions prévues au titre de 2017

Le budget prévisionnel de l'Agence est en cohérence avec le PAG 2016-2021 et permettra de mettre en œuvre des actions qui suivent :

- Extension des réseaux téléphoniques dans les zones blanches (zones déshéritées) ;
- Accès universel au haut débit dans les zones déshéritées ;
- Mise à disposition des salles multimédias dans les écoles primaires et secondaires ;
- Acquisition de matériels pour les étudiants, les élèves et les inspecteurs (nouveaux étudiants inscrits) ;
- Mise en place de structures et programmes de formation pour les professionnels (artisans, commerçants, etc.) ;
- Achèvement du centre de traitement du courrier hybride ;
- Fonctionnement de l'agence.

CHAPITRE 4 : DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, l'ABSU-CEP a rencontré certaines difficultés. Ces difficultés sont d'ordre interne et externe.

4.1. Difficultés rencontrées

4.1.1. Difficultés internes

Au plan interne les difficultés majeures rencontrées sont :

- Non prise en compte de certains facteurs externes ; ce qui entraîne la sous-estimation des délais de procédure pour certaines activités du plan de travail annuel.

4.1.2. Difficultés externes :

Il s'agit entre autres :

- l'incapacité des jeunes porteurs de projet à fournir les garanties exigées par les SFD, ce qui a entravé la mise en œuvre de la phase de financement des jeunes entrepreneurs dans le domaine des TIC ;
- l'organisation des élections présidentielles de 2016, ce qui a mobilisé nombre d'acteurs intervenant dans la mise en œuvre des projets de l'Agence ;
- la mise en cohérence des actions de l'Agence avec le PAG 2016-2021 avant l'approbation du budget 2016 par le Conseil des Ministres, ce qui a empêché le lancement de nouveaux projets structurants.

4.2. Recommandations

Au regard des difficultés rencontrées et des différentes réformes engagées dans le secteur de l'économie numériques, les suggestions suivantes sont formulées pour permettre à l'Agence d'être plus performant :

- Plaidoyer pour l'approbation rapide du budget exercice 2017 de l'Agence par le Conseil des Ministres ;
- Mettre en place une synergie avec les nouveaux organes créés dans le secteur (Agence de Développement du Numérique, Direction Générale du Numérique et de la Poste) ;
- Exploiter la capacité ACE dédié au gouvernement dans le cadre du service universel;
- Poursuivre le renforcement des capacités du personnel ;
- Associer l'ABETIC autant que faire se peut à la réalisation des activités de l'Agence en matière de contrôle et de la maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- Organiser une rencontre du Conseil National d'Orientation avec les opérateurs télécoms pour les informer des activités de l'Agence ;
- Impliquer davantage le Conseil National d'Orientation dans le suivi et le contrôle des réalisations de l'Agence sur le terrain.